L'HORMEMAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE L'HORME

MARS 2022 • N°65

www.ville-horme.fr

Ville de L'Horme
Commune de Saint-Etienne Métropole

// TÉLÉTHON

En décembre 2021, Alain Vignal, responsable de la coordination Loire Sud du Téléthon et son équipe de bénévoles ont organisé leur journée d'action pour l'association.

Au programme : marché, stand de vin chaud, repas, ainsi qu'une pièce de théâtre à La Buire pour finir cette belle journée.

Les enfants de l'accueil périscolaire ont œuvré durant six semaines pour participer à cette belle action. Avec l'aide de leurs animateurs, ils ont confectionné divers objets décoratifs tels que des bougies ou des décorations de table. Les créations ont été mises en vente sur participation libre lors du marché. La somme récoltée de 354,20€ a été remise par les élus du Conseil Municipal Enfants/Jeunes.

Nous tenons à tous les remercier pour leur implication et leur dévouement.

// FESTIVITÉS DE NOËL

Cette fin d'année 2021 aura été marquée par des festivités variées durant lesquelles nous avons pris plaisir à partager, à nous rassembler, et à nous évader, malgré un contexte encore complexe. Tout a néanmoins été pensé pour que « la fête continue » en toute sécurité !

Cela a débuté avec la visite de la maison de M. Colombet par les personnes âgées ; puis le feu d'artifice ; la vente d'huîtres à déguster sur place ou à emporter ; les tours de manèges et de poneys offerts aux petits habitants ; les visites du Père Noël et de son lutin ; les maquillages féériques pour les petits comme pour les grands ; les artistes déambulants et la découverte d'artisans locaux par le biais du marché de Noël (organisé par « la PEEP » en coordination avec la municipalité).

Tout était réuni pour que notre ville s'anime et prenne des allures de fêtes. Ces événements, regroupés sur la place Lanet, ont pu faire découvrir ou redécouvrir, le travail de nos agents qui prennent plaisir à décorer notre commune.

Certaines de nos associations L'Hormoises étaient de la partie pour vous faire partager leur univers. Petits et grands ont pu ainsi écouter avec admiration des chants de Noël entonnés par nos deux chorales ; contempler les petits danseurs de l'AFL ; les grandes danseuses du twirling bâton ; ou encore se régaler avec les boissons chaudes et snacks proposés par les bénévoles de l'école de Musique, les enfants du Togo Loire, Pour un sourire d'enfants, Le twirling et l'APEL de l'école privée.

Grâce à l'investissement de toutes ces associations, nous avons pu vivre de bons moments, conviviaux, tant attendus depuis le début de la crise sanitaire. Un seul regret, que certaines de nos belles associations n'aient pas pu participer à nos festivités.

Vous avez été nombreux à vous être déplacés malgré la conjoncture actuelle, malgré la pluie et le froid... Nous vous en remercions ! Et pour ceux qui malheureusement, n'ont pas pu venir, nous vous donnons rendez-vous l'an prochain !

ÉDITO

Julien VASSAL
MAIRE DE L'HORME

Chères L'Hormoises, Chers L'Hormois,

C'est le printemps !

Quel plaisir de vous retrouver ! Certes, j'aurais préféré que l'on profite ensemble des temps organisés en début d'année, mais le gouvernement, sous la pression hospitalière, en a décidé autrement. Nous avions pourtant prévu une cérémonie des vœux, que je vous souhaite d'ailleurs les meilleurs possibles, sous une nouvelle forme, avec l'accueil des nouveaux L'Hormois, en mettant à l'honneur notre personnel technique et nos associations ainsi qu'en remettant les récompenses aux lauréats du concours de fleurissement. Nous avions tellement envie de vivre ce moment festif avec vous ! Il faut dire que les festivités de Noël ont été une telle réussite que nous espérions enchaîner avec d'autres instants de partage et de convivialité aussi intenses ! J'en profite d'ailleurs pour remercier Elodie MACHADO, conseillère déléguée aux animations, ainsi que les élus et leur famille, comme toutes les associations et commerçants qui ont rendu cela possible et nous ont permis de vivre tant de moments de joie. Et pour retrouver pareils sentiments, Elodie et son comité vous donnent rendez-vous le samedi 9 avril en organisant un temps sportif et festif, pour petits ET grands ! Réservez cette date et venez vous amuser en famille, entre amis !

Le printemps, c'est la saison du renouveau, celle de la beauté des fleurs et des feuilles qui poussent sur nos arbres, à l'instar de celui qui est en couverture de ce magazine. Regardez-le bien et parcourez nos chemins communaux pour essayer de le retrouver... Je réserve d'ailleurs un petit cadeau à la première personne qui le prendra en photo pour la poster sur notre page Facebook.

Maintenant, regardez à nouveau la couverture... Peut-être que cela ne vous aura pas échappé, mais le logo en bas à droite n'est plus le même... Il a été totalement repensé et modernisé, tout comme le site internet de la ville qui sera en ligne très prochainement.

Le printemps, c'est aussi la saison au cours de laquelle on prépare la décoration de nos extérieurs pour soi, pour les autres. La ville n'échappe pas à la règle ! Les services techniques ont préparé un tout nouveau thème pour parer nos rues et nos ronds-points. Je ne vous en dis pas plus, mais vous pouvez être sûrs que leurs œuvres crèveront l'écran lorsque les caméras de France Télévision traverseront la commune le 15 juillet prochain pour le passage du Tour de France ! Même si les agents ont été déçus de n'avoir finalement pas obtenu la deuxième fleur tant espérée du label « Villes et Villages fleuris », ils ont décidé de ne pas baisser les bras et ils se sont fixés pour objectif de l'obtenir dans les deux années à venir. Et ils y parviendront, j'en suis certain !

Le printemps, c'est également la saison des jeunes pousses. Vous avez sûrement aperçu les quelques grues pousser ici et là, signe du renouveau urbanistique de L'Horme. Les travaux ont enfin débuté sur la ZAC Pasteur et les promoteurs affluent pour les îlots restants. Le seul problème sur cette zone : l'intention du propriétaire de la Halle Richier qui souhaite la détruire entièrement, sans même conserver la structure Eiffel, ce qui serait à mon sens dramatique pour l'histoire de la commune. Mais comme dans chaque dossier, il faut de la persévérance et garder en tête l'espoir d'une issue positive : c'est comme cela que nous travaillons.

Enfin le printemps, c'est la saison où la vie reprend ses droits après l'hiver. Et c'est tout ce que je peux nous souhaiter : retrouver les nôtres, retrouver les moments de bonheurs partagés, retrouver l'insouciance d'antan et revivre les instants de vie que nous avions mis de côté.

Profitez de la vie, c'est le printemps !

Votre Maire dévoué.
Julien VASSAL

Suivez toute l'actualité de la Ville de L'Horme sur Facebook.

Suivez-nous sur Illiwap !

SOMMAIRE

4 > Actualités
6 > Dossier
8 > Retour sur
10 > Zoom sur
12 > Finances
14 > Votre ville et vous
15 > En bref & Tribune
16 > Agenda

INFO **MAIRIE**
Cours Marin - 42152 L'Horme
Ouverture lundi de 8h30 à 12h - mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - mercredi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Tél. : 04 77 22 12 09 - Fax : 04 77 31 67 49
Courriel : mairie@ville-horme.fr
www.ville-horme.fr

L'Horme**Mag**

Directeur de Publication : Julien Vassal
Conception : agence**reciproque**.fr
Mise en page : Service communication
Impression : Tirage : 2 350 exemplaires

COUP D'ŒIL SUR **L'ACTU !**

LE PRÉSIDENT DE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE À SETFORGE

Au cours du mois de janvier, l'entreprise Setforge L'Horme, située Avenue Berthelot, a reçu la visite du Président de Saint-Etienne Métropole, Monsieur Gaël Perdriau, ainsi que celle de notre Conseiller départemental, Monsieur Hervé Reynaud, et de notre Maire, Monsieur Julien Vassal.

Depuis cent ans, Setforge produit des pièces forgées de haute qualité et fournit de nombreux clients dans le secteur de l'automobile (Ferrari, Renault, Volkswagen, Porsche), celui des poids lourds (MAN), mais également

dans l'aéronautique (Airbus), la construction ou l'énergie.

La visite des locaux a commencé par un temps d'échange, ainsi qu'une présentation du groupe et s'est ensuite poursuivie dans les ateliers, où les dirigeants de Setforge L'Horme ont pu présenter à l'ensemble des visiteurs les différentes étapes de la production. Cette présentation aura permis de faire découvrir les métiers de la forge et de l'usinage. Profession historique, la forge assure avant tout, la mobilité et reste essentielle pour les produits de demain...

ANNULATIONS : INAUGURATION ET VŒUX

Face à l'évolution de la crise sanitaire au cours des mois précédents et soucieux de respecter les arrêtés préfetoraux, nous avons été contraints d'annuler certaines manifestations comme la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et l'inauguration de la micro-crèche « Les Minis-Calins », située au rez-de-chausée de la maison Intergénérationnelle, 30 Cours Marin.

NOUVEAU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

La mairie de L'Horme s'est dotée d'une nouvelle installation et de nouveaux équipements téléphoniques depuis la fin du mois de février 2022.

Les principaux objectifs de ce changement sont d'étendre et d'unifier la téléphonie dans tous les sites distants raccordés à l'Hôtel de Ville, d'améliorer les conditions de l'accueil téléphonique, de la distribution d'appels et de disposer ainsi d'un outil fiable et simple d'utilisation.

À travers de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités (téléphonie fixe et sans fil, message d'accueil personnalisé, musique d'attente, messagerie vocale...), la réorganisation de ce système de communication pourra ainsi satisfaire l'accueil téléphonique des administrés et de l'ensemble des correspondants. Il est toutefois préférable de favoriser le site Internet pour toutes les démarches administratives.

COMMUNIQUONS MIEUX, COMMUNIQUONS AUTREMENT...

Du nouveau cette année ! En effet, l'ancienne équipe municipale a initié juste avant son départ le projet de revisiter le logo de la commune ainsi que son site Internet. C'est donc tout naturellement que nous nous sommes emparés du sujet.

Il était évident qu'il fallait moderniser et re-dynamiser ces deux éléments essentiels à une bonne communication.

Tout d'abord, le premier « chantier » a été la déclinaison d'une nouvelle charte graphique avec pour point de départ la réalisation d'un nouveau logo.

Vous pouvez y découvrir un clin d'oeil à la légende qui raconte qu'un orme dans la ville devait être abattu et dont une hache est restée plantée en son tronc, sans pouvoir le fendre. Tout ceci est symbolisé par une apostrophe en forme de feuille et la présence d'un « H » coloré et graphique.

« H » qui fait notre spécificité orthographique et dont le graphisme représente la multitude de L'Hormois et de L'Hormoises qui intègrent notre territoire au fil des ans.

Concernant la refonte du site Internet, elle est en cours et a pour objectif de le rendre plus accessible et dynamique.

Vous aurez donc accès à des données pratiques et utiles, régulièrement mises à jour. Il sera plus simple d'utilisation et bien plus lisible.

2022 sera donc l'année du renouveau à tous les points de vue !

QUE S'EST-IL PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE DEPUIS JANVIER ?

Début janvier, encore parée de ses décorations d'hiver (merci à nos bénévoles Marie-Claude et Jacqueline pour tous ces pompons !), la médiathèque a accueilli l'exposition « Illustres illustrateurs » prêtée par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia.

Cette exposition d'images inédites d'illustrateurs pour la jeunesse, met à l'honneur de grands talents comme Gilles Bachelet, Serge Bloch, Antonin Louchard, François Place et bien d'autres... Ce fut l'occasion, pour les usagers de la médiathèque de découvrir cet univers et d'emprunter les albums de ces illustrateurs pour un moment de lecture et de partage à la maison.

Les rendez-vous réguliers qui rythment la vie de la médiathèque :

- les « petites histoires pour petites oreilles » de février,

- le « club lecture » de février,
- ainsi que la venue de Delphine Thouilleux, conteuse et comédienne à l'occasion de nos « grandes histoires pour grandes oreilles » du mois de février.

La médiathèque est un lieu de partage et de découvertes...

Un petit groupe d'usagers a pu et pourra s'initier à la lecture à voix haute avec Stéphane Kordylas de la Compagnie de la Commune à l'occasion des 10 ans du Prix RomanGier !

4 ateliers et 4 représentations :

- Mercredi 09 février 19h à L'Horme,
- Samedi 12 mars 10h30 à Saint-Martin-la-Plaine,
- Vendredi 15 avril à Saint-Joseph,
- Samedi 11 juin 10h30 à Rive de Gier.

L'occasion de (re)découvrir les lauréats des 9 premières éditions du Prix RomanGier !

LA **RÉSIDENCE AVEC LA CIE NOSFERATU**

Grande nouvelle ! Depuis ce début d'année et pour trois ans, la Compagnie Nosferatu est artiste associée à l'Espace culturel La Buire.

Cette résidence « artiste associé » s'entend comme un accompagnement logistique et financier des projets de création de la Compagnie par la ville de L'Horme sur les années 2022, 2023 et 2024. Il prendra la forme d'un accueil en résidence à La Buire et par la garantie d'un apport financier annuel.

La philosophie et la nature des projets de la Compagnie Nosferatu rejoignent les nôtres autour de notions fortes : l'exigence artistique, l'accessibilité des œuvres, la transmission, la contribution à une culture commune, citoyenne.

Cela fait déjà plusieurs années que la Compagnie est accueillie en résidence de création, pour des projets d'action culturelle et en diffusion. C'est donc tout naturellement que nous tissons aujourd'hui des liens un peu plus forts.

Ces liens sont nécessaires aux artistes comme aux lieux : ils définissent assez clairement auprès du public les notions défendues, les valeurs ; ils donnent aux artistes des certitudes, en financement, en diffusion, en temps de création ; ils permettent au théâtre de développer leurs activités auprès de certains publics, d'ancrer localement, d'envisager des projets sur du long terme…

Piochons dans nos souvenirs… la Compagnie Nosferatu c'est :

- *À toute bubure* / saison 21-22
- *Une Opérette à Ravensbrück* / saison 20-21
- Projet d'action culturelle au Collège L Michel / saison 20-21
- *Joselito* / saison 19-20
- Projet d'action culturelle au Collège L Michel / saison 19-20
- *Une chambre en attendant* / saison 17-18
- *Soudain dans la tourmente* / saison 17-18
- *Darling* / saison 15-16
- *À plates coutures* / saison 14-15

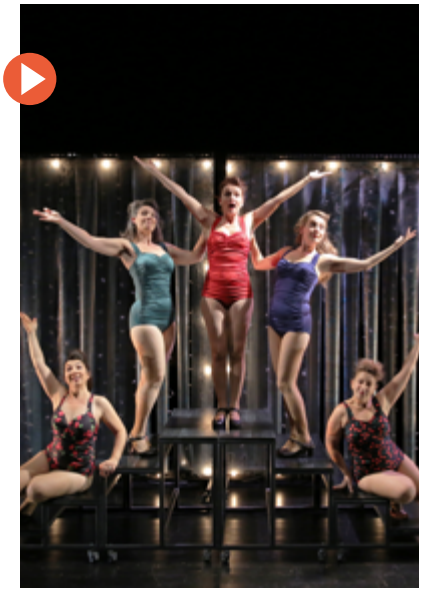

De beaux projets sont donc à venir sur notre territoire pour les prochaines saisons : des rencontres en médiathèque, la reprise en petite forme d'*À plates coutures*, des rencontres avec des publics amateurs, un spectacle en établissement scolaire, des sessions de création à La Buire, une carte blanche à la Compagnie… **Bienvenue à la Compagnie Nosferatu !**

L'INTERVIEW : CLAUDINE VAN BENEDEN, RESPONSABLE ARTISTIQUE, METTEUSE EN SCÈNE ET COMÉDIENNE

Claudine, la musique semble être un marqueur de votre théâtre, pourquoi ce choix ?

« Avec la musique c'est le chant et la chanson qui sont très présents dans mes créations, sans doute parce que, enfant, la chanson française et l'opérette étaient présentes à la maison. C'était d'ailleurs les premiers et seuls liens avec l'art ou la culture que j'avais à la maison. Et petite, avant de jouer des scènes, je chantais, beaucoup, tout le temps à en casser les oreilles à tout le monde. »

Comment choisissez-vous les pièces que vous montez ?

« Elles arrivent souvent par mes lectures ou mes rencontres, parfois c'est un thème qui m'intéresse et je cherche si un texte existe sur ce sujet. Parfois c'est même un hasard qui les met sur mon passage. Ce qui est particulier, c'est que presqu'à chaque fois il se passe plusieurs années entre le moment où je me dis « Tiens ! Ça il faudrait le créer ou l'adapter pour la scène » et celui où je passe le pas de la création. *Une Opérette à Ravensbrück* de Germaine Tillion, par exemple j'ai découvert le texte en 2004 et je l'ai monté en 2019. Ça reste quelque part dans un coin de ma tête et à un moment je suis prête. »

Par quoi avez-vous commencé à L'Horme ?

« Nous avons rencontré les spectateurs avec une proposition familiale et populaire qui rassemble avec le spectacle *À toute bubure*, un concert théâtralisé avec des chansons de Pierre Perret et des gaufres. Ce spectacle fait le lien avec mon enfance et ces chansons que je chantais à tue-tête. Puis nous serons en résidence de création au cours de la saison 22/23 avec un texte qui traite du harcèlement scolaire, par le biais de l'humour. »

LES COULISSES DE **LA MÉDIATHÈQUE**

LA NAVETTE DU RÉSEAU ITINÉRANCES, COMMENT ÇA MARCHE ?

La mise en réseau des médiathèques du Pays du Gier permet l'emprunt et le retour des documents dans la structure de votre choix. Vous pouvez emprunter des livres, CD ou DVD à L'Horme et les rendre à la médiathèque de Tartaras ; emprunter des documents à Rive de Gier et les rendre à L'Horme... bref, à vous de choisir et de circuler sur le territoire.

Vous pouvez aussi réserver un document emprunté dans une médiathèque et le faire venir jusqu'à L'Horme.

L'itinérance est le mot clef du réseau, l'usager circule, les documents aussi.

Dans un deuxième temps, il faut que les documents retrouvent leur structure d'origine.

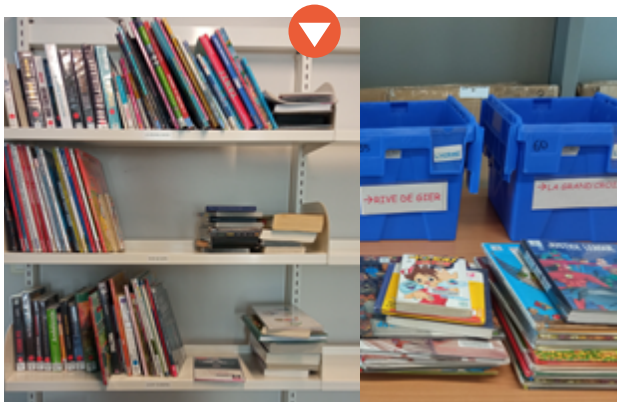

Pour cela, l'équipe de la médiathèque reçoit deux fois par semaine, Baptiste de la navette.

À bord de son véhicule estampillé Itinérances, il circule dans toute la vallée pour récupérer et déposer les caisses de documents dans les 17 médiathèques du réseau.

Avant son arrivée, Julie ou Cédric ont préparé sa venue. C'est le moment où, armés du listing, ils font le point sur les documents retournés et stockés dans l'atelier et remplissent les caisses bleues à destination des autres médiathèques du réseau.

La navette, c'est plusieurs étagères de stockage, des listings, des caisses, un diable et c'est parti !

LE **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

LA RÉALISATION DES FESTIVITÉS DE NOËL 2021

À l'occasion des festivités de décembre 2021, les agents du centre technique municipal se sont mobilisés afin de proposer aux L'Hormois de fantastiques décorations sur le thème de Noël. Réalisées avec soin dans les ateliers, ces belles décorations ont mis de la magie sur notre commune !

Le parvis de la mairie s'est paré du traditionnel petit village de Noël, composé du traineau et des rênes du Père Noël, d'un trône majestueux, d'une boîte aux lettres et d'un chalet nordique. Des ours polaires et leur igloo avaient même pris place devant le Théâtre de La Buire... C'est donc en totale immersion que les visiteurs ont pu apprécier leurs moments passés au cours des événements proposés par la commune.

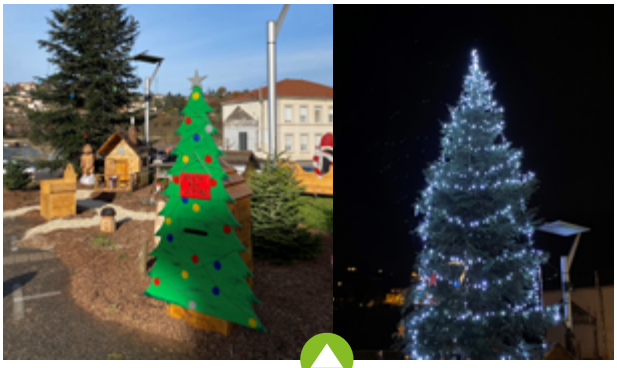

Les services techniques se sont également chargés de déposer des guirlandes afin d'illuminer un sapin de 8 mètres. Au cours du lancement des festivités le 8 décembre, nos agents avaient programmé l'illumination du sapin de Noël à l'aide d'une commande spéciale... La magie était au rendez-vous !

C'est avec joie que nous attendons de voir ce qu'ils nous préparent pour l'édition 2022 !

Nous tenons encore à remercier nos agents des espaces verts, de la voierie et des fêtes, de la propreté et des bâtiments pour leur dévouement et leur investissement quand à l'embellissement de notre commune !

CONCOURS DES MAISONS & JARDINS FLEURIS

Nos L'Hormois ont la main verte ! Il est important pour une commune de pouvoir compter, chaque année et au fil des saisons sur le partenariat et les efforts de ses concitoyens à rendre le cadre de vie plus agréable. Le jury de la commission du Concours « Maisons Fleuries 2021 » a délivré son palmarès des 20 lauréats distingués dans 5 catégories.

En raison du contexte sanitaire actuel, la traditionnelle cérémonie de remise des prix a été remplacée par la remise d'une composition florale, en porte à porte.

Les gagnants qui se sont vu remettre un bouquet de fleurs sont :

Catégorie « Maison avec jardin » : M. et Mme Sabot en première place ; M. Chalancon Maurice, M. et Mme Zielinski, Mme Louat Lydie, M. et Mme Valat Pierre à égalité.

Catégorie « Maison fleurie » : M. et Mme Lavastre en première place ; M. et Mme Callet, Mme Dugougeat, M. et Mme Robert Marie-Thérèse à égalité.

Catégorie « Appartement balcons et fenêtres dans un immeuble collectif » : Mme Gay Claudette en première place ; M. Ladavière Jean, Mme Thevenet Jacqueline, Mme Ollier Suzanne, Mme Peyragrosse Chantal à égalité.

Catégorie « Commerces, associations, entreprises et administrations » : Jardins ouvriers de L'Horme (cinq jardiniers récompensés).

Catégorie « Coup de cœur du jury » : Mme De Oliveira Sousa Christiana.

Nous tenons encore à remercier tous les participants du concours et leur donnons rendez-vous très prochainement !

ENFANCE-JEUNESSE

PRÉ-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les pré-inscriptions se font via le site de la Mairie Rubrique « Enfance ». Une fois la pré-inscription validée, vous devez vous munir des papiers nécessaires et faire l'inscription auprès de notre service Enfance Jeunesse situé à la Maison de la Famille et de l'Enfance sur rendez-vous au **04 77 31 89 82**.

Ensuite le directeur ou la directrice reçoivent sur rendez-vous l'enfant et ses parents à l'école.

Voici la liste des documents à réunir pour l'inscription :

- la feuille d'informations complétée par vos soins et la fiche sanitaire (à prendre en mairie ou à télécharger sur notre site),
- le carnet de santé de l'enfant,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- l'attestation de quotient familial (délivré par la CAF ou la MSA),
- une attestation d'assurance responsabilité civile et scolaire,
- un certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école.
- et la décision de justice en cas de séparation.

UN PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

Suite aux dernières annonces gouvernementales, un protocole sanitaire renforcé a été instauré au sein des écoles et de l'accueil périscolaire avec l'aide des animateurs.

Les enfants, ainsi que les équipes encadrantes, doivent appliquer les gestes barrières de manière stricte et rigoureuse afin d'éviter la propagation du virus, ce qui a abouti à la mise en place d'un protocole très contraignant pour les familles et les personnels.

Les mesures prises l'année dernière continuent d'être mises en œuvre au sein de la restauration scolaire avec notamment deux services, l'un à 11h30, l'autre à 12h30. Afin d'éviter le brassage, les élèves mangent classe par classe, par table de huit, accompagnés par un animateur. Les trajets entre les écoles et le lieu de restauration ont également été repensés. L'ensemble du matériel pédagogique est systématiquement désinfecté ou mis en quarantaine dans un endroit dédié quand cela n'est pas possible. Le nettoyage et l'aération des locaux sont renforcés depuis le début de l'épidémie.

PRIMAIRE, COLLÈGE : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Ce dispositif permet aux élèves scolarisés sur la commune de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien scolaire permanent. Assuré par des animateurs de l'accueil périscolaire, il est proposé pour les élèves du CP au CM2 : les lundis, mardis et jeudis soir de 16h30 à 17h30, pour les élèves de la 6ème à la 3ème : les mardis et jeudis soir de 17h30 à 19h.

Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, les élèves des différentes écoles sont séparés et utilisent des locaux différents. Les élèves de l'établissement André Langard disposent du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) dans leurs locaux. Le groupe scolaire Grand Pré/Saint Nicolas est accueilli à la maison des sociétés salle 19, tandis que les collégiens se retrouvent dans la salle de l'ESCOLA située dans la résidence intergénérationnelle à côté de la Mairie.

LES VACANCES DE FÉVRIER S'ACHÈVENT, CELLES D'AVRIL SE PROFILENT...

Les dernières vacances scolaires à l'accueil de loisirs du 14 au 25 février 2022 avaient pour thèmes le carnaval et la saison hivernale.

Une cinquantaine d'enfants ont pu profiter pleinement des vacances d'hiver au centre de loisirs dans le respect du protocole sanitaire. L'équipe d'animation avec l'aide de la directrice a préparé un planning d'activités variées pour les différentes tranches d'âge en prenant en compte le bilan des vacances de Noël.

Un intervenant a été sollicité le premier vendredi. Au programme :

- la vie des animaux de la forêt en hiver (3-5 ans),
- le travail des peaux de bêtes avec la fabrication d'une bourse en cuir (6-10 ans),
- des sorties à la patinoire et à la Rotonde pour des expériences scientifiques (10-14 ans),
- et des randonnées au Bessat.

Les vacances d'avril approchent à grands pas et se dérouleront du lundi 18 au vendredi 30 avril sur le thème du printemps.

Toutes les inscriptions se font via le Portail Famille, à la Maison de la Famille, par téléphone au **04 77 31 89 82** ou par mail à **education@ville-horme.fr**.

LA **POLICE MUNICIPALE**

L'EQUIPEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

Afin d'assurer leurs missions correctement et en toute sécurité, les deux policiers municipaux de la commune possèdent un certain nombre d'accessoires et d'équipements de protection :

- un gilet pare-balles,
- des gants d'intervention pour effectuer les palpations en toute sécurité,
- une lampe torche tactique permettant de voir et d'être vu mais aussi d'effectuer un point de circulation durant la nuit,
- une paire de menottes pour neutraliser et interpeller un individu dangereux ou susceptible de l'être,
- un téléphone PVE, permettant de communiquer avec les services annexes d'une part (Police Nationale, pompiers, services techniques, fouriéristes...) et de relever les infractions au code de la route d'autre part.

Les deux policiers de L'Horme possèdent également le port d'armes, après avoir effectué avec succès les formations préalables et continues, ainsi que :

- une bombe lacrymogène,
- un bâton télescopique de défense,
- et un pistolet semi-automatique.

Depuis la loi du N°2018-697 du 03 Août 2018 et son décret du 27 Février 2019, les polices municipales peuvent être dotées d'une caméra-piéton réglementée par une autorisation préfectorale et une formalité auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Liberté (CNIL). La police municipale de l'Horme est dotée d'une caméra-piéton de marque SENTINEL, utile à la prévention des incidents au cours des interventions et au désamorçage de conflits ou de situations délicates.

LES **SERVICES DE LA MAIRIE**

LE SERVICE POPULATION-ACCUEIL

Laura, Sylvette et Florence vous accueillent tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.

Comme vous le savez, la situation sanitaire est évolutive et nous mettons tout en œuvre pour nous adapter et vous accueillir dans les meilleures conditions. Le service population propose des rendez-vous, une permanence le jeudi soir jusqu'à 19h pour les cartes d'identité et passeports, ainsi que la dématérialisation de certaines démarches.

Qui sont les agents qui vous accueillent ?

Laura Mathieu, le premier visage de la mairie quand vous passez le sas, vous reçoit pour vos dépôts et retraits de titres sécurisés (passeport, carte d'identité), pour vous aider dans vos démarches, comme prendre rendez-vous sur la plateforme, et pour répondre aux nombreux appels.

Sylvette Acosta, vous reçoit principalement pour vos demandes d'état civil : enregistrement des naissances, des décès, préparation des dossiers de mariage. Elle enregistre les Pacs et les reconnaissances anticipées de paternité. Elle prépare les listes électorales et gère les recensements militaires.

Florence Gaul, responsable du service, s'occupe principalement des questions liées au cimetière et aux affaires funéraires, à l'organisation des scrutins électoraux, et aux demandes d'attestation d'hébergement. Elle est aussi la responsable administrative du CCAS et travaille en étroite collaboration avec les élues concernées.

Quand vous venez en mairie, vous pouvez indifféremment avoir à faire à l'une ou l'autre, la polyvalence et les compétences des agents de ce service assurent la continuité du service public.

Le service population-accueil n'a plus de secret pour vous maintenant. Alors, n'hésitez pas à venir en mairie avec sourire et bienveillance.

DU CÔTÉ DU CCAS

Le CCAS de L'Horme a pour mission d'apporter une aide aux plus démunis, de consolider une bienveillance aux ainés de la commune et de soutenir financièrement les associations de la commune à but social et solidaire.

Les membres du CCAS, paritairement élus de la commune et membres d'associations caritatives ou sociales, siègent en conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Les séances du conseil d'administration du CCAS ne sont pas publiques, de par le caractère confidentiel des situations personnelles à étudier.

Le CCAS intervient dans différentes situations :

- avis sur les demandes d'aides sociales (hébergement, ménage),
- aides financières sur factures impayées, sur demande motivée d'une assistante sociale,
- bons alimentaires d'urgence, sur demande motivée d'une assistante sociale,
- participation à la carte STAS au niveau de la gamme tarifaire réduite sociale,
- domiciliation,
- aide à la mobilité (minibus) pour les L'Hormois de plus de 65 ans,
- distribution de Colis de Noël aux ainés de la commune, suivant des critères rediscutés tous les ans,

- propositions d'activités aux ainés de la commune (spectacles, visites, balades, ...),
- organisation d'un programme d'activités pour la Semaine Bleue.

Le CCAS a aussi pour vocation de créer du lien social afin d'aider au bien vivre ensemble.

Si la crise sanitaire a été la cause de manifestations annulées en 2020 et 2021, rien ne saurait diminuer l'envie et l'ambition des membres du CCAS.

Si vous êtes L'Hormois, âgés de 65 ans et plus et que vous souhaitez être informés, participer et recevoir les aides ou cadeaux du CCAS, n'hésitez pas à vous rendre en mairie afin de vous inscrire sur la liste, si ce n'est pas déjà fait.

ETAT CIVIL 4° TRIMESTRE 2021

Bienvenue à....

01/10/2021	FAURE Judith
07/10/2021	ARGOUBI Layel
09/10/2021	SILENTI Giulia
13/10/2021	GAÏDI Rabah
13/10/2021	SOYUT Seyana
20/10/2021	COLAFRANCESCO Matéo
20/10/2021	PREVITE Talia
26/10/2021	SERVEAUX FOUCHARD Kaylonn
28/10/2021	BELKHIRI Hafsa
28/10/2021	HELAL Ayden
03/11/2021	SCANO Kaïs
16/11/2021	ZERKI Anas
20/11/2021	CHAPOT Menzyo
16/12/2021	GILLANI Manour
25/12/2021	KICHOU Chahine
30/12/2021	MHASSNI Lynn

Félicitations à...

09/10	HUMBERT Pauline et FAVRET Edouard
09/10	GUGLIELMI Rayanne et BOUCHOU Camilia
23/10	LIÈVRE Grégory et BONNEVAL Alexandra
12/11	VITTEAU Benjamin et BELLEPAUME Harmony

Nos condoléances aux familles de...

04/10/2021	PICHON Marc
14/10/2021	PUPIER Jean-Paul
17/10/2021	COTTE Josefa
25/10/2021	GAILLARD Gisèle
25/10/2021	ESTEVES DA SILVA Monique
31/10/2021	SABOT André
03/11/2021	FRESSINET Christianne
04/11/2021	FREYCENET Jean
07/11/2021	DALL'O Louise
14/11/2021	BOUCHET Lucien
16/11/2021	BOURGEOIS Henriette
27/11/2021	TALA-BOUGROU Ali
10/12/2021	SIOUANE Rabéa
17/12/2021	HAMADA Hocine
19/12/2021	VAZILLE Marie, Antoinette
24/12/2021	BARBARIN Adrienne
25/12/2021	LOPEZ Andrée
25/12/2021	PLOTON Marinette
30/12/2021	PACCALET Claude

POINT SUR **LE BUDGET 2022**

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS

56% — **Bâtiments, Accessibilité, Cadre de vie**

Bâtiments et équipements divers ..... 911 000 €
Accessibilités ..... 347 000 €
Programme voirie ..... 418 000 €
Eclairage public ..... 173 000 €
Divers (Etudes, informatiques) 60 000 €

22% — **Requalification urbaine**

Aménagement cœur de ville et Zac Pasteur ..... 422 000 €
Sécurisation & démolition ..... 168 000 €
Acquisitions foncières ..... 165 000 €

16% — **Dette et amortissements**

Annuité dette en capital ..... 500 000 €
Divers ..... 65 000 €

4,5% — **Sports, loisirs et festivités**

Piste vélo parc urbain ..... 7 200 €
Berges du Gier ..... 62 000 €
Salle Omnisports ..... 72 000 €
Divers ..... 10 000 €

1,5% — **Culture et patrimoine**

Médiathèque ..... 20 000 €
Équipements divers ..... 30 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Taxes locales	4 118 000€
Dotations et participations	663 000 €
Excédent fonctionnement reporté	321 000 €
Produits des services et domaine	284 000 €
Divers	116 000 €
Total	**5 502 000 €**

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

49% — **2 413 266 €**
Charges de personnel

28% — **1 388 818 €**
Charges à caractère général

11% — **547 370 €**
Autres charges de gestion courante
(subventions et contributions obligatoires)

7% — **373 248 €**
Dotations aux amortissements

3% — **141 063 €**
Charges exceptionnelles

2% — **80 000 €**
Charges financières
(intérêts d'emprunts...)

FOCUS SUR LA RÉPARTITION

Illustration pour 100€ dépensés

44 €
Charges de personnel

25 €
Charges à caractère général

12,5 €
Charges exceptionnelles

10 €
Autres charges de gestion courante

7 €
Dotations aux amortissements

1,5 €
Charges financières

LES **PROJETS PHARES DE LA COMMUNE**

LE PÔLE ASSOCIATIONS, JEUNESSE ET ENFANCE

La commune de L'Horme propose à ses administrés une diversité de services publics « Enfance/ Jeunesse » qui se sont créés et développés au fil du temps et de la croissance des besoins de sa population, à savoir : une crèche et micro-crèche, le périscolaire et extra-scolaire, un restaurant scolaire, ainsi que le Conseil Municipal Enfants/Jeunes...

C'est dans ce contexte et afin de répondre aux attentes des usagers, que le projet majeur du Pôle « Associations, Jeunesse et Enfance » verra le jour dans quelques années. Devenant le coeur battant des activités périscolaires, extra-scolaires et associatives de la commune, le pôle sera également porté par une ambition environnementale et sociétale affirmée.

Sur la localisation et l'aménagement du projet, la commune prévoit de déconstruire la « maison des sociétés » et construire sur le tènement ainsi libéré le nouveau pôle. Une partie du bâtiment « périscolaire/ restaurant scolaire » sera rénovée, répondant ainsi à une logique d'unité fonctionnelle du projet final.

L'arrivée du futur pôle permettra de renforcer les conditions d'accueil et d'accès aux services publics éducatifs et de loisirs des enfants en situation de handicap et ainsi favoriser leur inclusion dès le plus jeune âge.

Ce pôle franchira un nouveau pallier dans son développement à travers un projet éducatif solidaire, une mixité des publics et une vigilance particulière à l'accessibilité tarifaire.

À travers cette opération, les objectifs visés et les résultats attendus sont de nature juridique, environnementale, sociale, organisationnelle et économique. La commune a fait les choix suivants : une forte intégration urbaine favorisant les circulations et stationnements fluides, une organisation interne priorisant les mutualisations d'usages et les économies de déplacements, ainsi qu'une amélioration des conditions d'accueil et de travail des agents intervenants au sein de ces bâtiments.

La mise en exploitation du projet devrait être effective en septembre 2025.

LE LOCAL DU STADE CLAUDE ESCOT FAIT PEAU NEUVE !

Ce mois de février, le stade de football a connu des rénovations au niveau de ses locaux.

L'ancien garage du gardien du stade, poste non occupé aujourd'hui, ainsi que l'ancien dépôt qui hébergeait du matériel communal, ont été repensés. Un nouveau local de 54 m2 a été aménagé pour l'USH FOOT qui se plaignait d'être à l'étroit depuis de nombreuses années.

C'est désormais l'association de la Pétanque L'Hormoise qui occupera l'ancien local du foot dont les 32 m2 ont été rénovés.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouveaux locaux !

ENFANCE JEUNESSE

LE CMEJ, LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Après un an d'interruption liée à la crise sanitaire, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a repris fin 2021 au sein de la commune et s'est même élargi pour devenir le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) !

Les élections des membres du CMEJ ont eu lieu le vendredi 26 novembre 2021 dans la salle de convialité de la Mairie, dans le respect du protocole sanitaire. Les classes du CE2 au CM2 de nos écoles sont venues voter à tour de rôle tout au long de l'après-midi.

Le groupe d'enfants, composé cette année de six élèves de CM1, six élèves de CM2 et de deux collégiens, est accompagné par quatre élus : M. Stéphane Bertin-Mourot, Mme Dalila Ouakkouche, Mme Elodie Machado et Mme Cindy Saillier. La première séance plénière, présidée par Monsieur le Maire, s'est tenue le 7 décembre 2021 et a permis au Conseil de s'installer. Les jeunes élus ont signé la charte du CMEJ et se sont vus remettre l'écharpe tricolore, en signe de leur réel engagement envers la commune. Les membres du CMEJ se réuniront lors de séances mensuelles, animées par Laura Marchewka, pour travailler autour des projets proposés lors de leur campagne électorale.

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS SE POURSUIVENT SUR LA COMMUNE

Malgré la crise sanitaire, l'année 2021 a permis à huit jeunes âgés de 16 à 25 ans de participer aux chantiers éducatifs pour un total de 221 heures effectuées.

Financés avec le soutien du Département, **les chantiers favorisent l'insertion professionnelle en permettant aux jeunes de travailler dans les conditions proches de celles du marché de l'emploi**. Les objectifs de ces chantiers sont de favoriser le lien social, d'entrer en relation avec les jeunes de la commune ou de renforcer le lien déjà existant.

Les jeunes ont ainsi effectué divers travaux, encadrés par les responsables de service de la commune et des éducateurs de la Sauvegarde, tels que la distribution de tracts pour le service Culturel, la restauration scolaire pour le service Enfance Jeunesse ainsi que l'entretien des écoles.

Pour l'année 2022, un total de 230 heures est d'ores et déjà programmé.

SCOLARITÉ

FERMETURE DE L'ÉCOLE FRANCIS NICOLAS

Il y a des décisions difficiles à prendre et à faire comprendre et c'est avec regret que nous vous annonçons la fermeture de l'école Francis Nicolas.

En effet, après constatation d'une baisse régulière et significative des effectifs (-48% depuis 2013), et d'un faible nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2021/2022 (46 cette année contre 67 l'an dernier), l'établissement fermera ses portes le 31 août 2022.

Cette décision est le fruit d'une réflexion concertée et appuyée par les services académiques. Nous allons accueillir toutes les familles qui le souhaitent dans les écoles André Langard et Charles Perrault et nous les invitons à procéder au plus tôt aux inscriptions de leurs enfants.

Au courant de l'été, des travaux et aménagements sont prévus au sein des écoles du bourg pour proposer aux nouveaux élèves des locaux adaptés et accueillants.

TRIBUNE LIBRE

L'équipe de Bien vivre à L'Horme vous présente ses meilleurs vœux.

Après cette année difficile, surtout des vœux de santé mais également des vœux de bonheur, de liberté, de grand air, pour cette nouvelle année 2022.

Évènements marquants

Malgré la défection de quelques voix de l'équipe majoritaire, le dernier conseil municipal de l'année a voté la fermeture de l'école Francis Nicolas.

Quel gâchis, surtout lorsque l'on connait les conditions dans lesquelles le maire a préparé cette fermeture ; en laissant des parents seuls, désemparés, dans l'attente du sort qui sera réservé à leurs enfants à la prochaine rentrée.

Colis de Noel

La distribution des colis de Noel aux personnes âgées a été une très bonne chose. Cependant n'en ont bénéficiées que les personnes qui s'étaient inscrites à la mairie : Résultat : des personnes âgées, isolées, à très faible revenu, vivant en location, qui n'osent pas trop écrire, s'inscrire par internet ou par mail, n'ont pas eu de colis.

Il serait bien que pour une prochaine année le mot « social » du Centre Communal d'Action Sociale, prenne tout son sens en favorisant les personnes âgées les plus fragiles, et pourquoi pas au détriment des propriétaires de leurs logements et qui eux se sont inscrits.

Budget

Le budget primitif nous a été présenté en tout début du mois de février nous nous sommes abstenus pour plusieurs raisons ;

Les éléments négatifs

- La capacité d'autofinancement des investissements a une forte tendance à diminuer

- Augmentation significative des dépenses de personnel

- Nous n'avons pas eu de details de la dizaine de rubriques qui composent l'investissement 2022

Les éléments positifs :

- Pas d'augmentions d'impôt de prévues cette année (dixit)

- Pas d'emprunt nouveau non plus

Bienséance

Il est regrettable que monsieur le maire « oublie » d'inviter les élus de Bien vivre à L'Horme lors de commémorations, d'inaugurations ou même de commissions municipales.

Les conditions sanitaires ont parfois bon dos !!

L'équipe de Bien Vivre à L'Horme

Myriam Charentus, Sandra Charvieux, Marilyne Mathevon, Franck Rosier, Damien PAYRE, Rémy Llavori

L'AGENDA DE PRINTEMPS

ÉVÈNEMENTS À VENIR

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES LES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES DIMANCHES 12 ET 19 JUIN 2022

Samedi 19/03 et 26/03 :

Atelier lecture à voix haute avec Yonnel de la Compagnie Datcha

Médiathèque

Dimanche 20/03 – 17h :

Crocodiles – Cie Barbès 35 Théâtre

En famille / à partir de 9 ans

Plein tarif 14€ ; Abonnés, Etudiants 10€ ; - de 18 ans 6€

Mercredi 06/04 :

Petites histoires pour petites oreilles

À destination des tout-petits

Médiathèque

Vendredi 08/04 – 20h30 :

Presque égal à – Cie du Bonhomme

Théâtre / à partir de 14 ans

Plein tarif 14€ ; Abonnés, Etudiants 10€ ; - de 18 ans 6€

Samedi 09/04 - 11h - 18h :

Nos instants L'Hormois : Fun & sport !

Pour tout âge

Complexe sportif des Berges du Gier

Samedi 16/04 et 30/04 :

Atelier lecture à voix haute avec Yonnel de la Compagnie Datcha

Médiathèque

Mardi 19/04 et 26/04 :

Grandes histoires pour grandes oreilles

À partir de 5 ans

Médiathèque

Samedi 23/04 et 21/05:

Club lecture

Médiathèque

Du 02/05 au 21/05 :

Itinérances en fête autour du sport

Rencontres, expositions et ateliers...

Mercredi 04/05 :

Petites histoires pour petites oreilles

À destination des tout-petits

Médiathèque

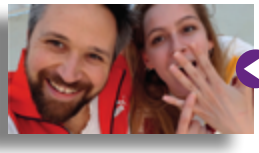

Mercredi 04/05 - 19h :

Représentation des ateliers de lecture à voix haute

Médiathèque

Vendredi 06/05 – 20h30 :

Oyat, arbres de vie – Canticum Novum

Musique ancienne / Musique du monde

En famille / à partir de 6 ans

Plein tarif 14€ ; Abonnés, Etudiants 10€ ; - de 18 ans 6€

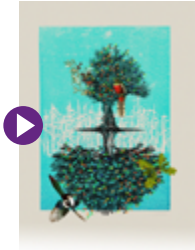

Samedi 14/05 – 20h30 :

Le garage à papas – Cie des Ô

Théâtre

En famille / à partir de 6 ans

Tarif unique 6€

Vendredi 24/06 & Samedi 25/06 - 21h Stade Claude Escot :

Véro 1ère, Reine d'Angleterre... Les 26 000 Couverts

Théâtre forain

En famille / à partir de 10 ans

Plein tarif, abonnés 14€ / étudiants et - de 18 ans 10€